

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSION
VILLAGE D'ABERCORN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du Village d'Abercorn, tenue le 19 janvier 2026, à 20 h 12, à la salle du Conseil, au 10, rue des Églises Ouest, Abercorn, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Annik Alder, Audrey Bridger et Margaret Lefebvre Macey et messieurs les conseillers Liam Villemaire et Eric Bissonnette formant quorum selon les dispositions du Code municipal sous la présidence de M. Jean-Simoneau, maire.

Monsieur Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Madame la conseillère Hélène Vézina est absente.

Quelques personnes assistent à la séance à l'ouverture.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. ADMINISTRATION**
 - 4.1. Morency Société d'avocats – Forfait
 - 4.2. Vox Avocats – Forfait
 - 4.3. Règlement numéro 397-2026 concernant l'imposition de la taxe foncière et des compensations pour l'exercice financier 2026 – Avis de motion et dépôt du projet
- 5. FINANCES**
 - 5.1. Comptes et transferts
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. Table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire
- 9. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**
- 10. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE**
 - 10.1. Comité en route vers le 100^e anniversaire d'Abercorn - Suivi
- 11. VARIA**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean Simoneau, maire, constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 12.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 015-01-2026

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Bridger,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point suivant :

10.1 Comité en route vers le 100^e anniversaire d'Abercorn - Suivi

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026

RÉSOLUTION 016-01-2026

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annik Alder,
APPUYÉ PAR M. Liam Villemaire,
ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal du 12 janvier 2026 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADMINISTRATION

4.1. Morency Société d'Avocats - Forfait

RÉSOLUTION 017-01-2026

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
APPUYÉ PAR M. Eric Bissonnette,
ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition du 12 décembre 2025 de la firme Morency Société d'Avocats au prix forfaitaire de 1066 \$ plus taxes et déboursés pour l'année 2026, mais sans renouvellement automatique;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2. Vox avocats - Forfait

RÉSOLUTION 018-01-2026

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
APPUYÉ PAR M. Liam Villemaire,
ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition du 15 décembre 2025 de la firme Vox Avocats au prix forfaitaire de 500 \$ plus taxes pour l'année 2026;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3. Règlement numéro 397-2026 concernant l'imposition de la taxe foncière et des compensations pour l'exercice financier 2026 – Avis de motion et dépôt du projet

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Margaret Lefebvre Macey, qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement numéro 397-2026 concernant l'imposition de la taxe foncière et des compensations pour l'exercice financier 2026 sera présenté pour adoption.

Le projet de ce règlement est déposé par le membre du conseil ayant donné l'avis de motion, conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

Ce règlement a pour objet de fixer le taux de la taxe foncière et des compensations pour l'année 2026 ainsi que certaines modalités d'application. Il s'appliquera à l'ensemble des contribuables de la municipalité via l'émission de comptes de taxes.

Des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

5. FINANCES

5.1. Comptes et transferts

RÉSOLUTION 019-01-2026

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Bridger,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et des transferts en date du 15 janvier 2026 au montant de 18 923.41 \$ et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun dossier

8. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

8.1. Table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire

RÉSOLUTION 020-01-2026

CONSIDÉRANT QUE la résolution 133-08-2025 officialisant la formation d'une table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire prévoyait la participation d'un élu ou d'une élue;

CONSIDÉRANT QU'il n'était pas prévu que plus d'un élu(e) participe à cette table;

CONSIDÉRANT QU'au terme d'un sondage effectué auprès des membres de la table citoyenne, une majorité souhaite que la table demeure sous l'encadrement de la municipalité et que les conseillers municipaux puissent participer aux discussions, mais sans diriger;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Liam Villemaire,
APPUYÉ PAR Mme Annik Alder,
ET RÉSOLU :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que madame la conseillère Hélène Vézina agisse comme agente de liaison entre le Conseil et la Table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire;

Que les membres du conseil qui le souhaitent puissent participer aux discussions de la Table citoyenne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. VOIRIE - TRAVAUX PUBLICS

Aucun dossier.

10. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE

10.1. Comité en route vers le 100^e anniversaire d'Abercorn

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

11. VARIA

Aucun dossier.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 021-01-2026

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Bissonnette,
APPUYÉ PAR Mme Audrey Bridger,
ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 20 h 21.

Me Jean-François Grandmont,
OMA, Directeur général et
greffier-trésorier

Jean Simoneau, maire

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.